

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	31 (1923)
Heft:	6
Rubrik:	Assemblée générale annuelle des délégués de la Croix-Rouge suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

parleront après moi le plaisir de pénétrer plus avant avec vous dans un sujet aussi passionnant pour les infirmières anti-tuberculeuses que pour les médecins eux-mêmes.



Assemblée générale annuelle des délégués de la Croix-Rouge suisse

à LAUSANNE, le samedi 16 juin 1923,
au château de CHILLON, le dimanche 17 juin

Programme :

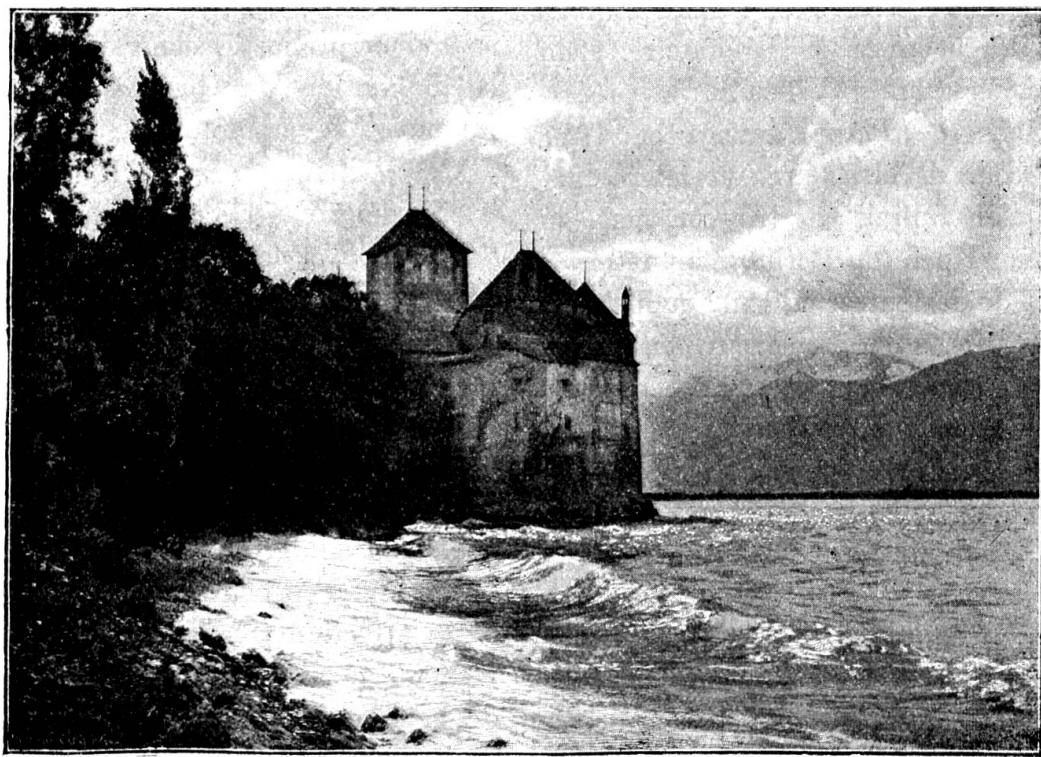
Samedi 16 juin. Dès 13 heures, arrivée des délégués. Distribution des cartes de fête à la gare.

20 h. 30: Soirée familiale au Casino de Montbenon.

Dimanche 17 juin. 8 h.: Départ du bateau spécial d'Ouchy.

9 h.: Arrivée à Chillon.

9 h. 15: Assemblée des délégués à la Salle des Chevaliers.



Château de Chillon.

11 h.: Collation offerte par les sous-sections de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey.

12 h. 30: Visite du château.

13 h.: Départ par bateau pour Vevey.

13 h. 30: Banquet au Casino du Rivage à Vevey.

15 h. 45: Départ en bateau pour une croisière sur le haut-lac.

17 h. 15: Arrivée du bateau à Ouchy.

Départ des trains: 18.20 direction Berne-Bâle-Zurich.

18.30 » Neuchâtel-Bâle-Zurich.

18.15 » Genève (train-tram).

20.23 » » (express).

La carte de fête coûtera fr. 20. Dans ce montant les frais d'hôtel pour souper, logement et premier déjeuner sont calculés à fr. 10. Aux délégués qui désirent un hôtel de rang supérieur, nous pouvons en indiquer qui fourniront les repas sus-indiqués et le logement pour fr. 12 et 14. Cette différence de fr. 2 et 4 sera payée par les participants.



Legs à la Croix-Rouge suisse

M^{me} Julie Dueret, de Lausanne, a légué à la Croix-Rouge suisse une somme de **fr. 1000**, que la Direction de notre société a acceptée avec d'autant plus de joie que les comptes bouclent par un déficit et que le budget pour 1924 en prévoit un plus considérable encore.



Almanach de la Croix-Rouge

Les expériences faites avec l'Almanach de la Croix-Rouge suisse ont été concluantes: cet almanach s'est vendu dans la Suisse allemande au nombre de 74 000 exemplaires, ce qui a laissé un beau bénéfice à la caisse centrale de la Croix-Rouge.

La maison d'édition a décidé de publier en langue française aussi un même almanach qui paraîtra à la fin de cette année, pour 1924. Quelques articles et quelques dessins d'auteurs connus complètent d'une façon heureuse cet almanach, aussi espérons-nous que de nombreux lecteurs romands lui feront bon accueil.



Compte de chèques de l'Alliance suisse des gardes-malades

Nos lecteurs trouveront en troisième page de la couverture la composition du Comité central pour la période 1923-1925. La trésorière a fait ouvrir un compte de chèques au nom de l'Alliance, au siège social de Neuchâtel. Ce compte porte le numéro **IV. 1151**. Les sections pourront verser sans frais leurs contributions, et ce compte est destiné à recevoir aussi les *Dons* en faveur de la *Caisse de secours*. Nos infirmières et nos infirmiers de l'Alliance suisse des gardes-malades voudront bien s'en souvenir!

